



## HONORAIRES TRANSACTION\* TTC\*\*

Montant de la valeur du bien	Honoraires
jusqu'à 40 000 €	Forfait 2500 €
De 40 001 € à 100 000 €	Forfait 5000 €
De 100 001 € à 200 000 €	5% sur le prix de vente
De 200 001 € à 300 000 €	4% sur le prix de vente
A partir de 300 001€	3,5% sur le prix de vente

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

## HONORAIRES DE LOCATION\* TTC\*\*

Locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989	Honoraires bailleur	Honoraires locataire
Entremise et négociation	4,2% calculé sur le loyer annuel	
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8,00 € TTC le m2 (A part égale, locataire et bailleur) Application loi ALUR	
Etat des lieux location vide	3,00 € TTC le m2 (A part égale, locataire et bailleur) Application loi ALUR / m2	

**Estimation avec avis de valeur**  
**GRATUITE**

\* HONORAIRES APPLICABLE A COMPTER DU 01/09/2017 \*\* TVA au taux en vigueur à 20% incluse

TRILLES IMMOBILIER - 25 Av Maréchal FOCH - 66250 St Laurent / Salanque - Sarl au capital de 500€ - SIREN 752845602 - Carte professionnelle: 66012015000002656 délivrée à la CCI des PYRENEES ORIENTALES - Garantie financière GALIAN: 89 rue la Boétie - 75008 PARIS

